



## OUTILS PEDAGOGIQUES 2014

### **1 - La responsabilité du secteur des entreprises vis-à-vis des droits de l'enfant**

L'objectif de cet outil est d'analyser les obligations du secteur commercial dans le respect des droits des enfants. Au niveau national, il s'agit de voir ce que prévoit la loi belge sur la Coopération au Développement. Au niveau international, cet outil analyse le rôle des grandes entreprises dans le respect des droits de l'enfant et en particulier les questions du travail des enfants, du droit à l'éducation, du salaire décent, des obligations internationales,...mais aussi le rôle des institutions internationales ainsi que des consommateurs.

### **2 - L'intérêt supérieur de l'enfant**

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions le concernant. Il est donc essentiel de comprendre et d'encadrer ce principe. Mais, il n'est pas défini et peut donc poser des difficultés d'application et d'interprétation. Certains instruments sont venus apporter quelques précisions à ce concept et ont permis de le rendre plus compréhensible. En 2013, le Comité des droits de l'enfant a adopté l'Observation générale n°14 sur le droit de l'enfant à ce que son intérêt soit une considération primordiale qui vise à interpréter la Convention des droits de l'enfant.

### **3 - Les droits de l'enfant dans le cadre du placement**

Cette fiche traite du respect des droits fondamentaux des enfants qui sont pris en charge par des institutions, en dehors de leur milieu familial, suite à une décision administrative ou judiciaire. Peu importe le lieu, la durée et le cadre du placement, les droits de chaque enfant retiré de son milieu familial devraient être respectés même si le placement implique inévitablement une atteinte ou limitation de certains droits. Cet outil pédagogique vise à présenter le cadre légal international et national qui protège ces enfants et les besoins psychosociaux qui sont souvent mis en péril lors du placement.



#### **4 - Le droit des enfants au respect de leur langue, leur religion et leur culture à l'école**

Les enfants ont droit au respect de leur langue, leur religion et leur culture ; c'est un enjeu pour les 'minorités', les migrants ou plus généralement l'ensemble des élèves, et un défi pour les autorités éducatives chargées de les promouvoir. Mais comment cela se passe-t-il à l'école ? Une des pistes est l'éducation interculturelle afin de favoriser la paix, lutter contre les tensions et les conflits identitaires qui sont une cause de violence. Les sociétés actuelles sont de plus en plus diverses, hétéroclites. Ces différences nécessitent des capacités qui soient porteuses d'enrichissement, sous peine de dégénérer sous forme de conflits, de violences et d'atteintes aux droits de l'Homme.

#### **5 - Les droits de l'enfant expliqués aux grands**

Cet ouvrage a été conçu afin de diffuser et promouvoir les droits de l'enfant. Il entreprend de vulgariser la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, c'est à dire de traduire dans un langage destiné au plus grand nombre un texte juridique souvent ardu et peu accessible. *“Connaître la Convention, c'est en ressentir la portée. Au-delà des mots, elle est avant tout une promesse : la promesse d'un monde équitable et solidaire, qui aura compris et intégré dans son développement qu'il n'y a pas d'avenir possible sans accorder une priorité absolue au bien-être de ses enfants.”*

#### **6 - Le droit de l'enfant de connaître ses origines**

Les thèmes du secret et de l'anonymat reviennent régulièrement en matière d'adoption, d'accouchement sous « X », de procréation médicalement assistée, de gestation pour autrui, d'interdit de l'inceste, d'empreintes génétiques,... Si le questionnement sur les origines n'est pas neuf, jamais il n'a été posé avec autant de force et on assiste à une véritable revendication d'un droit d'accéder à ses origines.

Cet outil tente de répondre à toute une série d'interrogations qui peuvent surgir autour de ce sujet, dans une approche combinant le droit international et le droit comparé, la psychologie et la sociologie.